



Chèque sans provision carte grise a mon nom vole véhicule par le

Par **baume**, le **10/12/2012** à **18:06**

Bonjour à tous
j'ai émis un chèque sans provision qui était daté à une date convenue avec le vendeur et qu'il a pas tenu compte émis aussitot .
C'était pour l'achat d'un véhicule ,
CARTE GRISE A MON NOM
J'avais demander un délai pour payer le chèque il a rien voulu savoir ,il est aller trouver un huissier de justice pour le chèque impayé .
Mais entre temps il est venue prendre le véhicule la nuit dans une propriété privé .carte grise à mon nom .
AVAIT IL LE DROIT ? plus mes affaires personnel qui se trouve das la voiture ?
Je refusais pas de lui redonner le véhicule qui était normal plus des dédommagements .
Cela fait 8 mois qu'il la volé donc elle a perdu de la valeur car il la pas vendu il faudrait que je donne 100 euros tout les mois .et je n'ai pas la voiture ?
Que je dois faire ?
Pour les 100 euros par moi?
Porter plainte pour vole ?
Je voudrais prendre un Avocat mais avant je voudrais savoir que faire ?
Merci